



Michel PÉLIEU

Président du Département

Tarbes, le vendredi 29 septembre 2017

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
139, Rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 05 62 56 78 42

michel.pelieu@ha-py.fr

Réf. : MP/OG

Objet : Service des Impôts des Entreprises
Lannemezan

Monsieur le Ministre,

Le 21 juillet 2017, l'Assemblée du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées adoptait, à l'unanimité, un vœu déposé à ma demande. Ce vœu, réclamant le maintien d'un Service des Impôts des Entreprises de plein exercice à Lannemezan n'était pas l'expression d'une lutte défensive et protectionniste d'un territoire qui refuserait d'accepter les changements de son temps, bien au contraire. Il est l'expression d'une incompréhension, celle de voir disparaître des services de proximité parfaitement dimensionnés à leurs activités et qui accompagnent le nécessaire dynamisme économique local.

Ce service aux entreprises épaula aujourd'hui nombre d'artisans, de PME et de TPE qui, déjà, souffrent de l'enclavement de vallées pyrénéennes ou de zones rurales de coteaux dans lesquelles ils produisent et investissent. Demain, un regroupement à Tarbes, de tout ou partie de l'activité de ce service, les éloignerait encore plus de cette ressource. Il priverait définitivement l'Est du Département de compétences qui accompagnent leurs efforts pour la revitalisation économique de leur territoire.

C'est pourquoi, à l'heure où la Direction Départementale des Finances Publiques des Hautes-Pyrénées propose d'engager un mouvement de recentralisation vers Tarbes, et alors même que notre assemblée doit adopter un Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public qui se doit d'être cohérent avec les décisions de l'Etat, je souhaite, par la présente, réaffirmer le désaccord profond exprimé, le 21 juillet dernier, par l'ensemble des élus de ce Département et vous demande de bien vouloir arbitrer en faveur du maintien d'un Service des Impôts aux Entreprises de plein exercice à Lannemezan.

Vous remerciant pour toute l'attention que vous saurez porter à ce dossier,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Très respectueusement

Le Président,

Michel PÉLIEU

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

Hôtel du Département – Rue Gaston Manent – CS71324 - 65013 TARBES cedex 9
Tel. 05 62 56 78 65 – Fax. 05 62 56 78 66 – www.hautespyrenees.fr